

ENGAGEMENT D'OPTION

Je soussigné(e)

Demeurant à :

Tél. :

Par l'intermédiaire de Mlle, Mme, M. :

Déclare avoir pris connaissance des projets de l'association « Les Causses de l'Isle » pour l'acquisition d'un terrain de l'ancien camp militaire situé sur les communes de Savignac les églises, Coulaures, Saint Jory Lasbloux, Mayac.

Déclare prendre une option de participation au capital de la société civile immobilière en formation « Les Causses de l'Isle » pour part(s) d'une valeur nominale de 100 euros soit un montant total de euros (+ 5 euros pour frais de gestion)

Ce montant est payé par le chèque n° sur la banque et sera versé sur un compte NEF n° 21027341008 à la banque Crédit coopératif de Sarlat.

Ce compte servira à la constitution du capital de la S.C.I. « les Causses de l'Isle ».

Les statuts de la S.C.I. reprennent intégralement les objets de l'association. Ces statuts vous seront remis lors de l'assemblée générale constitutive.

En achetant une ou plusieurs parts vous devenez propriétaire d'une partie d'un espace indivisible, membre associé de la S.C.I.. Vos parts peuvent être revendues librement entre associés et avec l'agrément de la S.C.I. à un acquéreur extérieur.

Cette option reste valable 12 mois à compter de la date de signature de cette présente convention.

En cas de non constitution de la S.C.I. le montant de ma ou mes parts me sera entièrement restitué.

- Je soutiens le projet de rachat :

- Je souhaite participer à un projet de type :

agriculture biologique protection de l'environnement éco-construction

tourisme énergies renouvelables solidarité sociale éducatif

trufficulture viticulture gestion cynégétique raisonnée autres

Fait à le

Signatures des deux conjoints pour les couples mariés sous le régime de la communauté.

(libeller les chèques au nom de : association pour le développement durable des Causses de l'Isle.

Nombre de parts :

N° de part(s) :

Propriétaire : Nom, prénom :

Adresse :

Signatures des deux conjoints pour les couples mariés sous le régime de la communauté.

✂

Reçu (à remettre au propriétaire de parts)

Je soussigné(e) Mlle, Mme, M.déclare avoir reçu un chèque de

..... euros de Mlle, Mme, M. :

représentant parts de la société civile immobilière en formation « les Causses de l'Isle ». Ce

chèque est versé sur le compte NEF n° 21027341008 à la banque Crédit coopératif de Sarlat, ouvert au nom de

l'Association pour le développement durable des Causses de l'Isle, dont le siège est Mairie, 24420 MAYAC et dont

le bureau est composé de : Présidente, Véronique Gauthier-Cluzaud, Vice-Présidents, Jean-Marie Furnion et

Claude Grojant, Trésorier, Laurent Léoni, trésorier adjoint, Xavier Montet, secrétaire, Isabelle Léoni, secrétaire

adjoint, Patrice Cluzaud

Signatures :